

COMMUNICATION A L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Par la présente, nous tenons à vous informer de changements qui vont se produire dans les déchetteries du SIRCTOM, à compter du 29 mars 2021.

Tout d'abord, en raison de travaux, la déchetterie de Sarras sera fermée pour deux mois à compter du 15 mars.

Par ailleurs, les déchetteries de Châteauneuf de Galaure et de Sarras seront réservées aux particuliers.

Aussi, nous vous invitons, professionnels du territoire qui avaient l'habitude de fréquenter ces sites, à vous diriger vers les autres déchetteries du SIRCTOM ou si vous le souhaitez vers des déchetteries professionnelles ou d'autres sites de valorisation, présents aux environs.

Les 3 autres déchetteries (**Mercurol, Saint-Sorlin et Andancette**) accueilleront tous les véhicules autorisés, **professionnels et particuliers**, après contrôle par le gardien de la carte d'accès et de la nature des apports, maillant donc ainsi notre territoire de manière cohérente.

En effet, l'augmentation de la consommation et donc de la production de déchets, la mise en place de nombreuses filières à responsabilité élargie du producteur (REP), l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par les différentes lois relatives à la transition écologique et l'économie circulaire, le tri des matières en vue de leur valorisation, tous ces enjeux imposés aux déchetteries ont abouti à une hausse importante des tonnages collectés en déchetteries. Certaines, sur notre territoire se trouvent ainsi, aujourd'hui, saturées. Cette saturation nous oblige à nous recentrer sur notre domaine de compétence (les ménages) et explique cette nécessaire évolution.

Toutefois, la volonté du SIRCTOM étant aussi de ne pas pénaliser les commerçants et entrepreneurs du territoire, nous avons fait le choix de maintenir l'accès de trois de nos déchetteries aux professionnels.

Ces décisions ont fait l'objet de nombreux échanges avec les élus du SIRCTOM (exécutif, bureau et conseil syndical) ainsi que les représentants des fédérations du BTP, la CAPEB et la Chambre des métiers.

Tous sont conscients, qu'en ce qui concerne Châteauneuf de Galaure par exemple, la situation est actuellement difficile (déchetterie trop petite, trop de monde, manœuvres pour nos camions difficiles, risques d'accrochages ou d'accidents à l'intérieur de la déchetterie comme à l'extérieur lorsque la queue se fait jusqu'à la route, perte de temps pour les professionnels etc.). Il nous semble donc plus raisonnable pour tous de diriger les professionnels vers Saint Sorlin en Valloire.

Enfin, vous trouverez ci-joint notre règlement de déchetteries et une carte de notre territoire comportant l'implantation de nos 3 déchetteries acceptant les déchets professionnels ainsi que quelques autres centres de valorisation privés. Cette liste est non exhaustive mais une localisation plus large de tous les points de collecte est disponible sur : www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

Les services du SIRCTOM et moi-même restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Andancette, le 16 mars 2021

La Présidente,

Laurence PEREZ